

Service vétérinaire Santé et protection animale,
Environnement

1 Boulevard John Fitzgerald Kennedy
66100 Perpignan

Perpignan, le 12/07/2022

La Directrice

à

Madame Karine Conte

ELEVAGE K2 NATURE
Chemin du PLAS
66670 BAGES

Bordereau de transmission d'un rapport de visite d'inspection

Affaire suivie par : AYLAGAS Sophie
Téléphone : 0468662716
Courriel : sophie.aylagas@pyrenees-orientales.gouv.fr
Références : DDPP66 2022 01467
Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection du 04/07/2022

Madame ,

L'inspection des installations classées s'est rendue le 04/07/2022 sur le site implanté Chemin du PLAS 66670 BAGES afin de procéder à une visite d'inspection.

En application des articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'environnement, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du rapport établi par l'inspection et transmis à Monsieur le Préfet à la suite de cette visite.

Je vous invite à prendre connaissance avec la plus grande attention des constats établis et des suites administratives éventuellement proposées par l'inspection. Vous voudrez bien me faire parvenir les éléments de réponses et les justificatifs attendus, selon les délais précisés dans le rapport.

La partie de ce rapport intitulée « Contexte et constats de l'inspection » sera publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>). En tant que de besoin, vous pouvez informer l'inspection des installations classées des données que vous considérez non publiables pour des raisons de confidentialité ou de secret de fabrication. L'inspection des installations classées examinera la recevabilité de votre demande, masquera uniquement les données retenues comme confidentielles et procédera à la publication.

Je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance et sur le rapport dans le délai de 15 jours. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice

Estelle BOHBOT